



# Commune de DORTAN (01590)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024 N° 2024-053

7. Finances  
7.1 – Décisions  
budgétaires

Nombre de conseillers :

En exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 17

Date de la convocation :

8 octobre 2024

Vote	
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 18/10/2024
- affichage du 18/10/2024 au 17/12/2024

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

Présents : Marianne DUBARE - Alain BRITEL – Janine DURET – Christophe DAVID-HENRIET – Lydie GENAUDET - Jean-Claude GAILLARD – Josiane TOURRES - Joël SUBTIL – Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER – Arielle PENAZZI – Lionel CORNATON – Melchior FACCHINETTI – Emeline BAPTISTA

Excusés : Jérôme VERGNE (pouvoir à Lionel CORNATON) – Claire EL AZIFI BOULAÏCH (pouvoir à Wilfried LAURIER)

Absentes : Gulperi BILICI – Aurore DUPLESSIS

Secrétaire de séance : Martine BIMONT

**OBJET :**

**- PARTICIPATION DES  
COMMUNES EXTERIEURES  
AUX DEPENSES DE  
FONCTIONNEMENT DES  
ECOLES PUBLIQUES  
COMMUNALES ANNEE  
2023/2024**

M. Jean-Claude GAILLARD, Adjoint au Maire délégué aux finances, rappelle au Conseil que, conformément à l'article L.212-8 du Code de l'éducation, lorsque les écoles maternelles, ou les écoles élémentaires publiques d'une commune reçoivent des élèves dont la famille est domiciliée dans une autre commune, la répartition des dépenses de fonctionnement se fait par accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Il précise que :

- les établissements scolaires de la Commune de DORTAN ont accueilli des enfants des Communes de CHANCIA, CONDES, JEURRE et OYONNAX ;
- la participation pour l'année 2023/2024 se monte à la somme de 1 345.77 € / enfant en maternelle et 781.24 € / enfant en élémentaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de M. GAILLARD entendu et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- FIXE la participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des écoles publiques communales comme précisé ci-dessus et selon les détails qui resteront annexés à la présente délibération.
- MANDATE Mme le Maire pour établir les titres de recettes correspondants et signer tous documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.  
LE MAIRE,  
Marianne DUBARE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX DEPENSES DE

Objet de l'acte : FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES COMMUNALES - ANNEE  
2023/2024

.....  
Date de décision: 14/10/2024

Date de réception de l'accusé 18/10/2024

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : DEL2024053

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20241014-DEL2024053-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 ,1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : DEL2024053 DU 14102024 FRAIS FONCTT ECOLES 2023-2024.pdf ( 99\_DE-001-210101481-20241014-DEL2024053-DE-1-1\_1.pdf )



## COMMUNE DE DORTAN

ANNEXE N°2 DEL 2024-053 DU 14/10/2024 - Frais de fonctionnement des écoles

### FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE MATERNELLE ANNEE 2023/2024 SUR CA 2023

N° compte d'imputation	Libellé	Montant
60611	Eau	5 364.45 €
60612	Chauffage + électricité	10 540.06 €
60628	Pharmacie	13.79 €
60631	Fournitures entretien	1 624.09 €
60632	Fournitures petit équipement	5 431.93 €
6067	Fournitures scolaires/Papier/Encre	3 393.75 €
615221	Remise en état éclairage de secours, destruction nid de guêpes	1 980.04 €
615232	Pompage et curage regard	232.78 €
6156	Télésurveillance, maintenance incendie+vérification installations électriques+extincteurs+contrôle jeux...	2 012.31 €
6156	Location photocopieur	3 391.69 €
616	Assurance	261.81 €
6218	Autre personnel extérieur	4 129.90 €
6232	Fêtes et cérémonie	103.92 €
6247	Transport piscine	427.48 €
6262	Téléphone + internet	1 391.61 €
6410	Agents de service + Charges Sociales	83 250.58 €
657351	Séances piscine HBA	261.00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>123 811.19 €</b>

<b>Répartition des coûts par élève</b>	<b>1 345.77 €</b>
Nombre d'élèves: 92	



## COMMUNE DE DORTAN

ANNEXE N°1 DEL 2024-053 DU 14/10/2024 - Frais de fonctionnement des écoles

### FRAIS DE FONCTIONNEMENT ECOLE ELEMENTAIRE ANNEE 2023/2024 SUR CA 2023

N° compte d'imputation	Libellé	Montant
60611	Eau	2 094.78 €
60612	Electricité	339.04 €
60621	Chauffage	16 640.61 €
60623	Alimentation/Remise dictionnaire	14.35 €
60628	Pharmacie	110.34 €
60631	Fournitures d'entretien	1 797.49 €
60632	Fournitures petit équipement pour entretien et rénovation classe	3 090.34 €
6067/6064	Fournitures scolaires/Papier/Encre	8 243.24 €
613	Location matériel pour rénovation classe	218.03 €
615221	Entretien de bâtiments (plomberie, volets...)	1 737.62 €
6156	Location photocopieur	6 786.74 €
6156	Télésurveillance + Antivirus informatique + vérification installations électriques+maintenance incendie+maintenance défibrilateur+contôle jeux	3 030.10 €
6156	Maintenance chauffage	4 517.16 €
616	Assurance	478.51 €
6218	Personnel extérieur	725.42 €
623	Goûters de Noël	255.00 €
624	Transport piscine	1 219.48 €
626	Téléphone + Internet	976.34 €
657351	Séances piscine	754.00 €
641	Agents de service + Charges Sociales	49 585.85 €
65132	Achat dictionnaires CM2	509.74 €
	<b>TOTAL</b>	<b>103 124.18 €</b>

<b>Répartition des coûts par élève</b>	<b>781.24 €</b>
Nombre d'élèves : 132	